



REGLEMENT PARTICULIER **21^{ème} TOURNOI DU BADMINTON CLUB BLANZYNOIS** **7 & 8 DECEMBRE 2019**

Le tournoi se déroulera selon les règles de l'IFB et de la FFBad (Règlement Général des Compétitions) sous la responsabilité du juge-arbitre M Hugo JANIN.

Le juge-arbitre a été désigné par les organisateurs : ses décisions sont sans appel.

Le tournoi est ouvert aux joueurs seniors licenciés à la FFBad et titulaires d'une licence compétition, de catégorie R4 à NC. Les jeunes sont acceptés à partir de la catégorie cadet 1^{ère} année.

La compétition est ouverte aux tableaux de Simple Dame (SD), Simple Homme (SH), Double Hommes (DH), Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).

Les tableaux suivants sont ouverts : ***R4/R5 – R6/D7 – D8/D9 – P10/P11 - P12/NC***

Si une série est insuffisamment représentée, le Comité d'Organisation se réserve le droit de la supprimer ou de la fusionner avec une autre série.

Le nombre de participants est limité à **150 joueurs**. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

Suivant le nombre d'inscrits, les tableaux seront en élimination directe ou en poules. Le comité s'engage toutefois à privilégier les tableaux sous forme de poules.

Un joueur inscrit en simple ne pourra pas s'inscrire en mixte et inversement.

Les droits d'engagement sont de 16 € pour un seul tableau et 20 € pour deux tableaux. Les joueurs devront s'inscrire et régler leur inscription par l'intermédiaire de leur club. Dans le cas où un joueur serait le seul représentant de son club, l'inscription individuelle sera acceptée.

La date limite d'inscription est fixée au 27 novembre 2019. Le tirage au sort aura lieu le 30 Novembre 2019. La date du 23 novembre 2019 fera foi pour les classements et CPPH des joueurs.

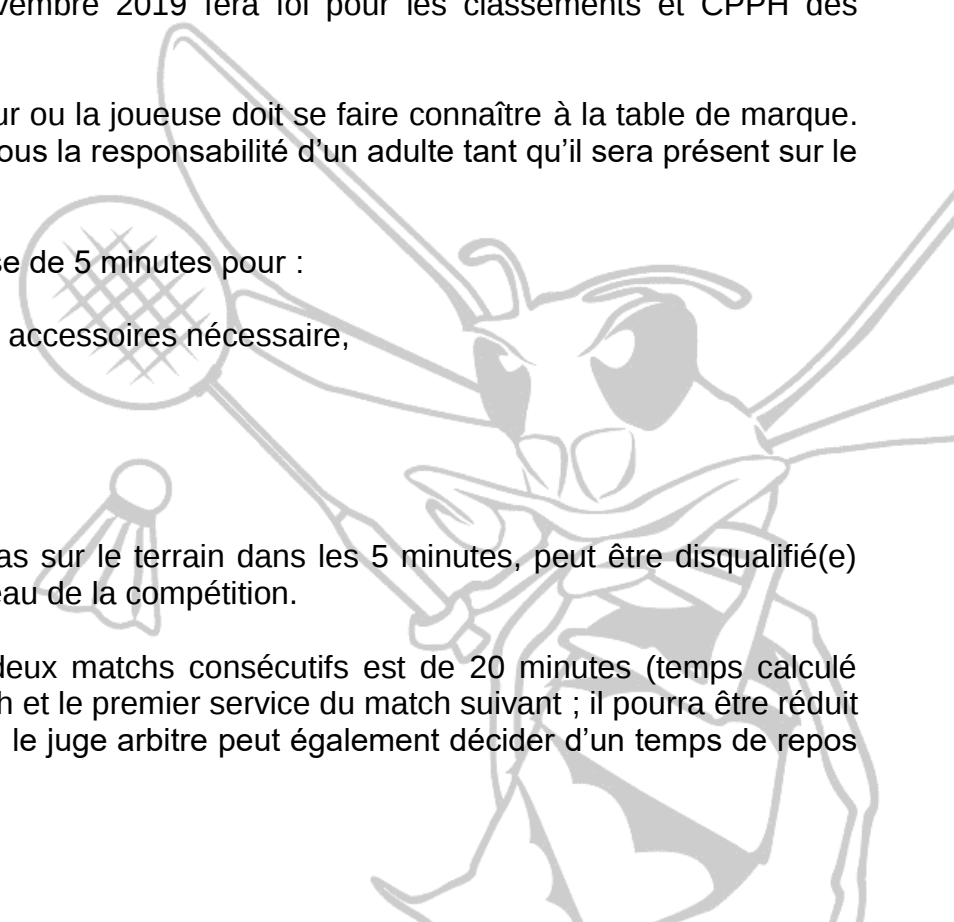
Dès son arrivée dans la salle, le joueur ou la joueuse doit se faire connaître à la table de marque. Tout joueur mineur devra se trouver sous la responsabilité d'un adulte tant qu'il sera présent sur le tournoi.

A l'appel de son nom, le joueur dispose de 5 minutes pour :

- retirer la feuille de match,
- se rendre sur le terrain avec tous les accessoires nécessaire,
- procéder au tirage au sort,
- tester les volants plumes,
- prendre ses marques sur le terrain,
- commencer le match.

Tout joueur (joueuse) qui ne serait pas sur le terrain dans les 5 minutes, peut être disqualifié(e) par le juge arbitre quel que soit le niveau de la compétition.

Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est de 20 minutes (temps calculé entre le dernier point du premier match et le premier service du match suivant ; il pourra être réduit avec l'accord des joueurs concernés ; le juge arbitre peut également décider d'un temps de repos plus long).





Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant le match, sauf éventuellement pendant les arrêts de jeu réglementaires : 60s à l'arrêt de jeu de 11 pts, 120s entre les 2 sets. Si ces délais ne sont pas respectés, les joueurs pourront être sanctionnés par le juge arbitre.

L'horaire et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif : un match peut être appelé jusqu'à une heure à l'avance.

Un joueur (joueuse) qui souhaite quitter le gymnase doit en demander l'autorisation au juge-arbitre ; il (elle) devra toujours être revenu 1 heure avant l'horaire prévisionnel de son match. De plus, il (elle) devra indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.

L'accès aux terrains est réservé : aux joueurs appelés pour un match, aux officiels désignés par le juge-arbitre, aux personnes qui coachent les joueurs (2 personnes maximum par joueur/paire) et qui se tiendront aux extrémités du terrain et au personnel médical.

La compétition se déroulera en auto-arbitrage, sauf si des officiels présents souhaitent arbitrer. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible. A la demande des joueurs, un officiel peut également être désigné sur un match, ou à défaut, un scoreur.

Les matchs se dérouleront avec des volants plumes chaque fois qu'un joueur classé sera présent sur le terrain. Si le match oppose des joueurs NC, le volant plastique est de rigueur, mais les joueurs peuvent s'entendre pour utiliser des volants plumes.

Les volants sont à la charge des joueurs, à parité. En cas de litige, les volants utilisés seront soit les volants plumes BABOLAT 4, soit les volants plastiques YONEX MAVIS 500 (volants officiels du tournoi en vente dans la salle).

Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera déclaré « let » une fois au service puis « faute » en cours de jeu. Les filins des paniers de basket sont comptés « let » quel que soit le moment du match.

Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBad est exigée sur les terrains. Il appartient au juge-arbitre d'apprécier la tenue d'un joueur.

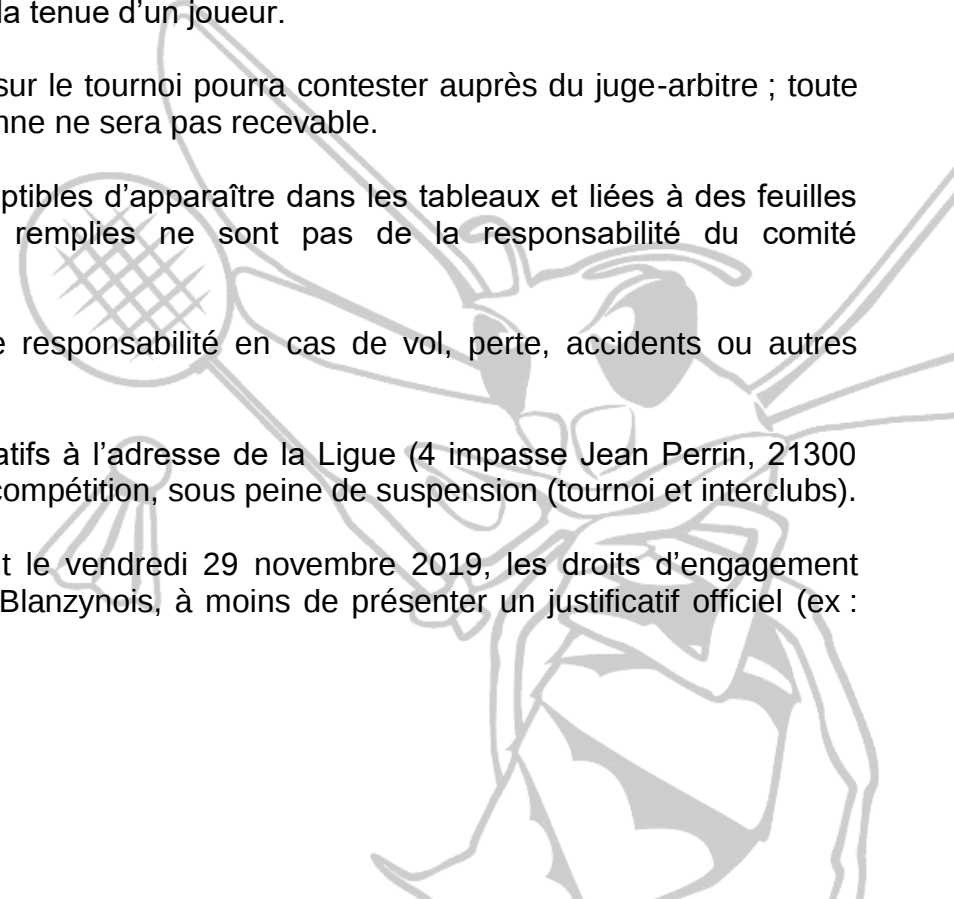
Seul le responsable du club présent sur le tournoi pourra contester auprès du juge-arbitre ; toute contestation faite par une autre personne ne sera pas recevable.

Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans les tableaux et liées à des feuilles d'engagement incomplètes ou mal remplies ne sont pas de la responsabilité du comité d'organisation.

Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accidents ou autres incidents.

En cas de forfait, envoyer les justificatifs à l'adresse de la Ligue (4 impasse Jean Perrin, 21300 Chenôve) dans les 5 jours suivant la compétition, sous peine de suspension (tournoi et interclubs).

En cas de forfait non annoncé avant le vendredi 29 novembre 2019, les droits d'engagement resteront acquis au Badminton Club Blanzinois, à moins de présenter un justificatif officiel (ex : certificat médical).





Rappel : un forfait non justifié entraîne le retrait du joueur de tous les tableaux ainsi qu'une sanction consistant en l'interdiction de toute compétition pendant 2 mois pour toute première infraction et de 6 mois en cas de récidive au cours de la même saison.

Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives internationales devra le signaler dès son arrivée au juge-arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ou joueuse qui ne respecterait pas ce règlement intérieur ;

Le comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.

